

Vuillecin

Une certification en béton

Ferrari, fabricant de produits en béton, s'engage en faveur de l'environnement. La récente obtention de la norme française FDES le prouve.

O n a beau être un industriel, qui plus est fabricant de produits à base de béton, on n'en néglige pas pour autant l'environnement. Chez Ferrari, au contraire, c'est une préoccupation de tous les jours. « On a une image de gros pollueur or on ne pollue pas du tout. Au contraire, nous faisons notre devoir en matière de respect de l'environnement », confie Julien Lasserre,

directeur général qui aimerait que l'opinion publique change de regard sur cette activité industrielle.

L'environnement, une priorité

La société Ferrari s'engage en faveur de l'environnement. Pour preuve, elle a opté pour la pose d'un enrobé sur la zone de travail pour

recupérer les eaux de pluies afin de les envoyer sur le réseau de collecte et de traitement. Les produits finis étant stockés à l'air libre, les eaux de lessivage chargées de particules fines risquaient de venir polluer la rivière du Drugeon. Cette initiative présente un coût pour la société qu'elle accepte sans sourciller. « A terme, on voudrait réutiliser cette eau dans le béton », souligne Julien Lasserre qui veut toujours aller plus loin dans la démarche.

De plus, la société a fait le choix de s'approvisionner en granulats issus de la carrière toute proche de Chaffois ; granulats qui sont ensuite ajoutés à de l'eau et à du ciment pour lancer la fabrication de façon naturelle sans apport énergétique. La limitation des trajets du fait de cette proximité, la maîtrise de la consommation d'énergie et de carburants, la limitation de l'impact sur l'eau et l'air, le recyclage des produits et la limitation des impacts sanitaires ont valu à Ferrari l'obtention de la fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES). Elle a été décernée en février 2009 par le Centre d'études et de recherche de l'industrie du béton (Cerb mandaté par Afnor certification). Cette



Le directeur Julien Lasserre (à gauche) et Christian Scalabrino, chef d'atelier de l'usine à blocs veillent à ce que l'impact environnemental de la ligne de production soit minimal.

reconnaissance est une consécration pour Ferrari qui entre ainsi dans le cercle fermé des cinq industriels francs-comtois certifiés parmi les 110 en France. La certification apporte au prescripteur ou à l'utilisateur l'assurance que le fabricant maîtrise les impacts environnementaux et sanitaires des produits. Cette fiche est d'ailleurs nécessaire lors d'une réalisation de

haute qualité environnementale, appelée à connaître un bel essor. « Notre première motivation a été l'environnement, la seconde a été économique car on doit rester concurrentiel. Les clients sont satisfaits de cette certification », confie Julien Lasserre qui espère « dans le futur, aller plus loin en terme de recyclage ».

A.K.



De l'usine de Vuillecin sortent chaque jour 50 000 tonnes de produits en béton.

Zoom

Une solide quadragénaire

Depuis 1966, la société Ferrari de Vuillecin travaille le béton et participe à l'économie locale en développant de l'emploi.



Malgré la crise, la société continue d'investir et à innover pour satisfaire au mieux sa clientèle.

Voilà 43 ans exactement qu'André Ferrari a fondé son entreprise de fabrication de produits en béton, à Pontarlier rue Arago très exactement. En 1977, il transfère le siège social sur un terrain de 7 ha dont il est propriétaire à Vuillecin. L'aventure sur la zone artisanale de cette commune dure depuis une bonne vingtaine d'années mais avec un nouveau gérant. En 1991, Ferrari cède en effet la totalité de ses actions à la Société des ciments et bétons. En 1999, la famille vend ses parts au Suisse André Lasserre, au travers de la société LSR holding. Ce dernier est aujourd'hui propriétaire de l'entreprise et président du conseil

d'administration. Son fils, Julien Lasserre succède à la direction depuis le 1^{er} janvier 2008 à Daniel Delrasne, adjoint au maire de Pontarlier. Actuellement, la société compte 36 salariés. Son activité porte principalement sur la production de bloc béton mais également sur la préfabrication dite lourde et de petites séries. Outre les parpaings, de l'usine de Vuillecin sortent des poutres, des murs et garages préfabriqués, des cours anglaises, des appuis de fenêtres, linteaux, bordures... Ses clients sont essentiellement des fournisseurs francs-comtois mais également suisses, soit 40 % du chiffre d'affaires.

Les Longevilles-Mont-d'Or

A la recherche d'eau potable

Un puits de forage est en cours de creusement sur les hauteurs de la commune. Objectif : assurer la ressource sur le long terme.

L'eau est un bien précieux. C'est vrai aujourd'hui sur le territoire des communautés de communes du Larmont et du Mont d'Or et des deux lacs qui voit ses ressources en eau fragilisées à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Mais cela sera encore plus demain avec le développement touristique impulsé sur le secteur. Aussi, le conseil général du Doubs a commandé une étude qui a duré un an afin de repérer les zones favorables au captage de nouvelles sources d'eau potable. Le repérage de la structure profonde des terrains a

donné de bons indices et permis de définir deux sites probables de sources dont celui du vallon de la Combe au-dessus du village des Longevilles-Mont d'Or.

Au bout d'une semaine de forage, les équipes techniques sont à 15 m de profondeur et espèrent descendre à plus de 200 m d'ici la fin de la semaine prochaine. « Il s'agit désormais de placer un tube de protection afin d'éviter que les eaux superficielles et la nappe profonde que l'on cherche à capter ne se mélangent pas. Au départ, le diamètre des tubes

est important puis de plus en plus petit. Ils sont cimentés pour assurer l'étanchéité et éviter un point de pollution par rapport aux eaux souterraines », explique Emmanuel Soncourt, hydrogéologue à Antéa qui assure la maîtrise d'œuvre de ce chantier. Si fin août, l'eau ne jaillit pas, l'équipe va forer un second puits sur le massif de la Vierge un peu plus en altitude. Le coût de cette opération est évalué entre 200 000 € et 450 000 €. Si la réalisation d'un second forage est nécessaire.

A.K.



Si l'eau est présente dans une telle période d'étiage, cela sera de bon augure.



Les élus ont bien précisé que ce puits ne servira en aucun cas à l'enneigement artificiel.